



Appui à l'action extérieure des collectivités territoriales françaises

BILAN D'ACTIVITÉ

2017-2022



L'AFD et les collectivités françaises : un premier bilan des actions de la FICOL

Plus les décisions relatives au développement d'un territoire sont prises à un niveau local, plus elles sont efficaces. Forte de ce constat, l'Agence française de développement (AFD) facilite depuis plus d'une décennie, aux côtés du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'action extérieure des collectivités territoriales françaises. Objectif : proposer une réponse efficace à la demande croissante de savoir-faire territoriaux français dans les pays d'intervention de l'AFD et favoriser des interactions de pair à pair, entre collectivités, pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

En 2014, un tournant est pris avec la création de la Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL). Formalisée en 2016, elle permet à l'AFD de financer directement les initiatives de collectivités françaises avec leurs partenaires étrangers : ce dispositif est devenu l'un des piliers du cadre d'intervention adopté par l'AFD en 2018 en matière d'appui à l'action extérieure des collectivités territoriales.

Ce bilan est un premier état des lieux des actions mises en œuvre par l'AFD en soutien de la coopération décentralisée. Il revient sur les projets financés par la FICOL entre 2017 et 2022. Il recense les initiatives de l'AFD pour mobiliser l'expertise territoriale française et produire des connaissances au service des projets portés par les collectivités. Il traite enfin du dialogue stratégique établi par l'AFD et des actions menées pour encourager, sur les territoires, le débat sur l'aide publique au développement.

La FICOL en questions



Quelles collectivités peuvent soumettre un projet ?

Tous les échelons de collectivités territoriales françaises ainsi que leurs groupements.

Comment soumettre un projet ?

En répondant à l'un des appels à idées publié chaque année sur www.afd.fr.

Quels sont les pays concernés ?

Tous les pays éligibles à l'aide publique au développement où l'AFD est autorisée à intervenir.

Quels types de projets sont soutenus ?

Les projets d'envergure qui portent sur les secteurs d'intervention de l'AFD tant en matière d'investissements que d'appui aux politiques publiques.

Quels montants et pour combien de temps ?

- Subvention de 200 000 € à 2 M€ (1,50 M€ en zone rouge)
- Jusqu'à 70 % du plan de financement
- Projets de 2 à 3 ans

FICOL : bilan 2017 - 2022



63

projets financés

48 M€

financés par l'AFD



52

collectivités françaises soutenues

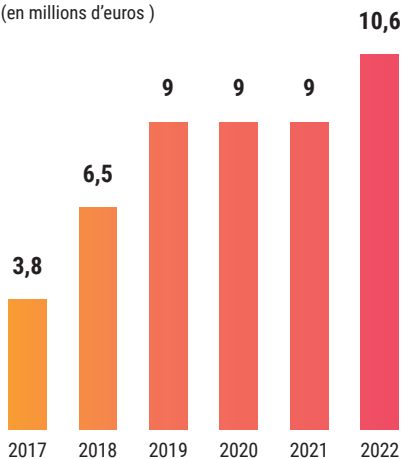
34

pays concernés (en premier : Sénégal, Territoires autonomes palestiniens, Mali, Madagascar, Comores)

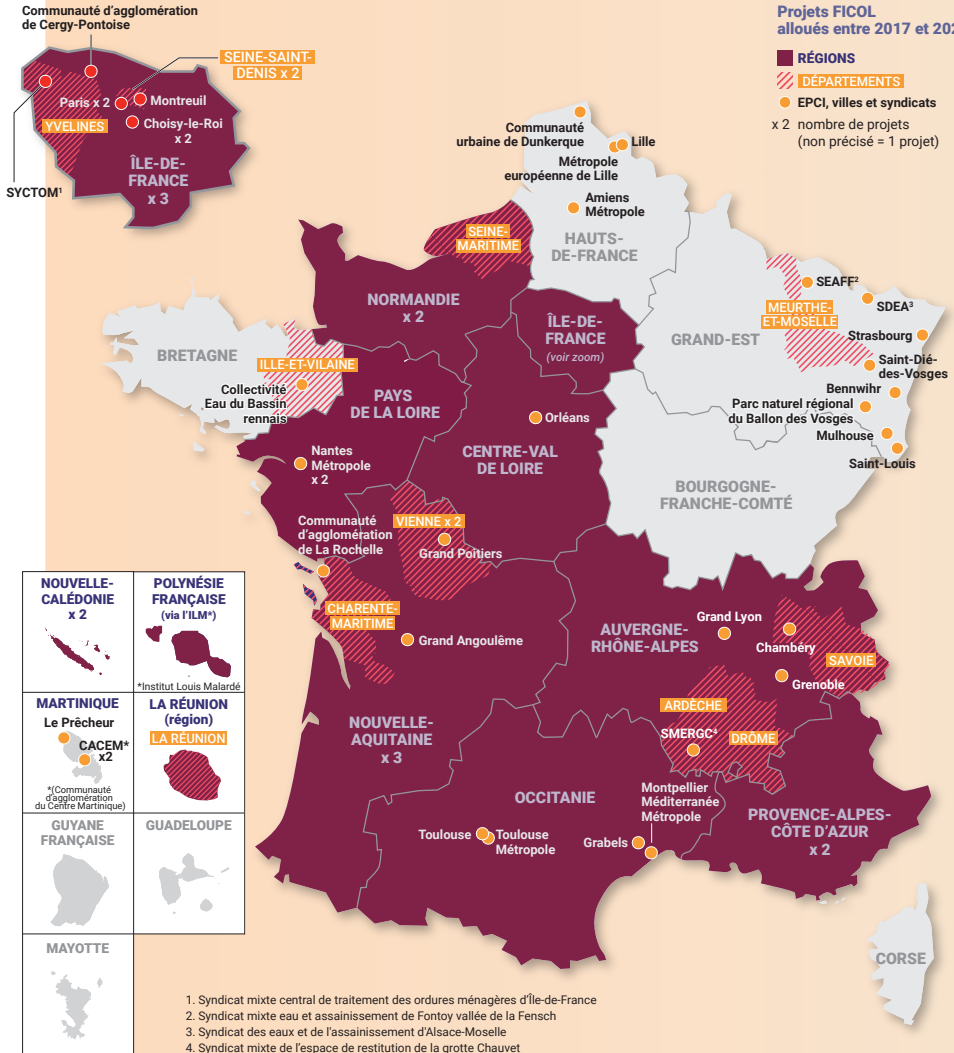


Évolution des engagements

(en millions d'euros)



Des projets portés par tous les échelons de collectivités françaises



De la commune au conseil régional, la FICOL accompagne tous les niveaux de collectivités territoriales.

Une FICOL portée par une petite entité : c'est possible !

Même les plus petites collectivités peuvent solliciter un financement FICOL.



Le Syndicat mixte espace de restitution de la grotte Chauvet (SMERGC) et ses partenaires ardéchois, experts en matière de développement touristique et de préservation des espaces naturels, ont accompagné la province de Khammouane dans la préfiguration du premier géoparc du **Laos**, entre 2020 et 2022.

- Montant du projet : 904 000 €
- Subvention AFD : 632 000 €

L'action de la FICOL en Outre-mer : un outil au service de la coopération régionale

L'intégration des territoires d'Outre-mer dans leur environnement régional est une priorité de l'AFD. C'est pourquoi, depuis 2017, 8 projets portés par des collectivités ultramarines ont été appuyés à travers la FICOL.



En Haïti, le dispositif a financé un projet d'amélioration de l'accès à l'eau et de renforcement de la gouvernance locale sur **la commune de Thiotte, porté par l'Office de l'eau de la Martinique avec les collectivités martiniquaises du Prêcheur et de Cap Nord**.

- Montant du projet : 550 000 €
- Subvention AFD : 385 000 €

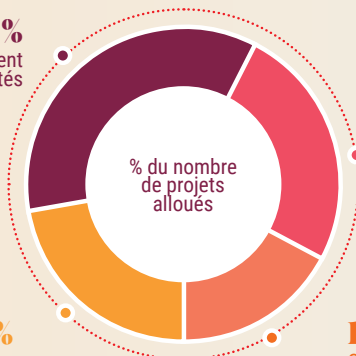
Répartition des projets alloués par type de collectivité entre 2017 et 2022

35 %
Groupement de collectivités

25 %
Conseil départemental

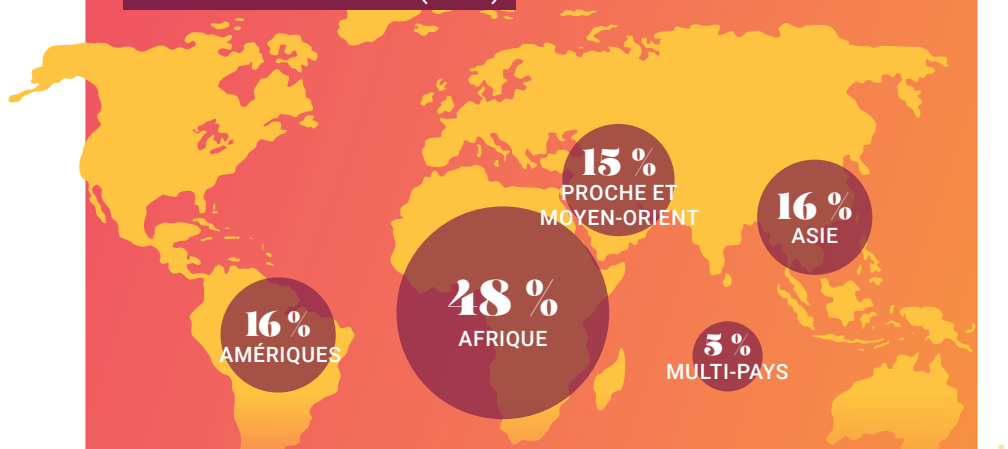
22 %
Commune

18 %
Conseil régional



Vers un élargissement des priorités

Répartition du cofinancement AFD entre 2017 et 2022 (en %)



Des financements majoritairement en Afrique

Au regard des liens historiques entre les collectivités françaises et africaines ainsi que des priorités stratégiques de l'aide au développement de la France, entre 2017 et 2022, le continent africain a concentré 48 % des financements FICOL.

Une diversification des coopérations

La FICOL permet aux collectivités d'élargir leurs coopérations : la répartition géographique des projets financés tend à se renforcer dans les pays à revenu intermédiaire et les pays émergents.



Le département de Charente-Maritime a porté un projet destiné à accroître les ressources propres de la préfecture de Boffa en **Guinée** via la mise à disposition d'infrastructures et le renforcement des capacités des acteurs locaux : un nouvel élan pour une coopération de trente ans entre ces deux collectivités partenaires.

- Montant total : 1,58 M€
- Subvention AFD : 1 M€



Soutenue par la FICOL, la **région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur** a développé une coopération avec le **Costa Rica** en matière d'éco-tourisme, de préservation de la biodiversité, de gestion des aires protégées et de gestion intégrée des ressources en eau.

- Montant total : 2,2 M€
- Subvention AFD : 1 M€

Contribuer à relever des défis communs

Par la diversité des secteurs d'intervention, les projets financés par la FICOL participent aux grands engagements de la France en matière d'aide au développement et de réalisation de l'agenda 2030. Pensés dans une optique de réciprocité, ces projets permettent aussi d'identifier des solutions pour les territoires français.



Grâce à la FICOL, **la métropole de Nantes** développe avec la ville de Recife (**Brésil**) un programme triennal d'échange de bonnes pratiques sur les thématiques du développement urbain durable et de l'économie créative.

- Montant du projet : 880 568 €
- Subvention AFD : 610 000 €



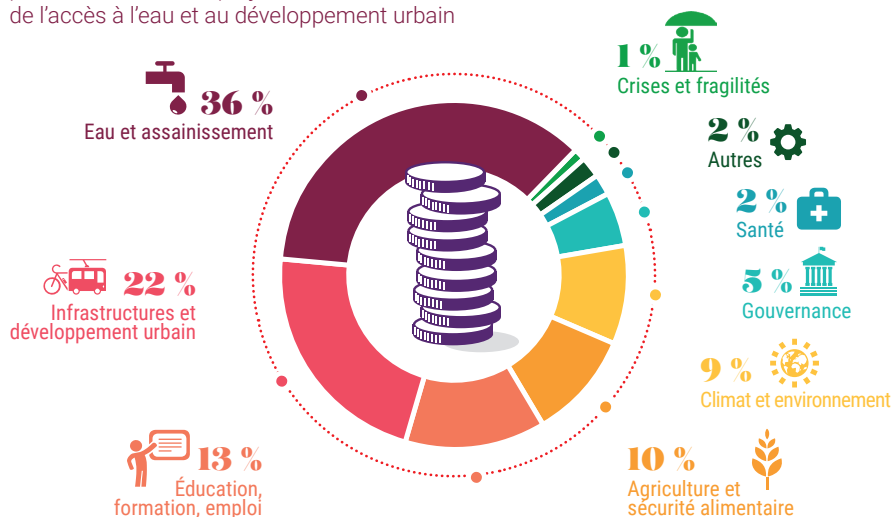
Le projet « Action sociale de l'Autre » entre **les départements de la Savoie et de Bignona au Sénégal** est dédié au développement d'une politique d'action sociale participative, inclusive et territorialisée dans les départements français et sénégalais.

- Montant du projet : 1,19 M€
- Subvention AFD : 800 000 €

Répartition des cofinancements

FICOL par secteur entre 2017 et 2022 :

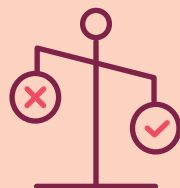
plus de la moitié des projets dédiée à l'amélioration de l'accès à l'eau et au développement urbain



La FICOL aux côtés des collectivités : des atouts multiples

JOUER UN RÔLE DE LEVIER

Sur la période, la FICOL a financé en moyenne 61 % du montant des projets et a favorisé ainsi l'obtention de financements complémentaires (Agences de l'eau, dispositifs 1 % de la collectivité, cofinancements des partenaires du territoire français, fonds européens). Avec 48M€ de subvention FICOL, ce sont au total 78M€ qui ont bénéficié au développement des territoires partenaires des collectivités françaises.



SOUTENIR DES PROJETS AMBITIEUX

Avec un soutien pouvant aller jusqu'à 2 millions d'euros, la FICOL accompagne des projets d'envergure et des coopérations qui souhaitent passer à l'échelle.

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT

Tout au long du projet, l'AFD mobilise ses experts à Paris et dans les pays concernés dans le cadre de son dialogue avec la collectivité. Si besoin, l'AFD peut aussi proposer à la collectivité un appui technique externe.



SUSCITER LA MOBILISATION D'AUTRES ACTEURS FRANÇAIS

La FICOL facilite l'implication d'autres acteurs du territoire français, tant publics que privés – organisations de la société civile, universités, syndicats, entreprises...

ANIMER UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES

En se réunissant régulièrement, les collectivités françaises bénéficiaires d'une FICOL et les équipes de l'AFD s'enrichissent et partagent leurs savoir-faire et les solutions développées avec les collectivités partenaires.



Un outil efficace d'internationalisation des territoires

Les projets soutenus par la FICOL, par nature multi-acteurs, constituent des opportunités de valorisation à l'international de l'expertise territoriale et des innovations françaises. Ils favorisent la mise en réseau entre acteurs locaux à travers le monde.



Du **Maroc** à **Madagascar** en passant par la **Côte d'Ivoire** et le **Sénégal**, la **région Île-de-France** a conçu avec quatre de ses collectivités partenaires un projet visant à renforcer leur transformation numérique et à soutenir les start-up locales, en mobilisant l'expertise de l'Institut Paris Région et du pôle de compétitivité francilien Cap Digital.

■ **Montant du projet : 2 172 769 €**
■ **Subvention AFD : 1 300 000 €**



La **communauté d'agglomération de Grand Angoulême** s'appuie sur l'expérience des acteurs de son territoire comme la Cité internationale de la bande dessinée, ses écoles de l'image et sa technopole Eurekatech pour soutenir l'émergence d'un écosystème des industries culturelles et créatives dans la municipalité de Zapopan au **Mexique**.

■ **Montant du projet : 1 118 126 €**
■ **Subvention AFD : 714 799 €**

Pour une culture du développement et de l'international dans les territoires français

En complément des financements FICOL, l'AFD contribue activement, aux côtés du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, aux échanges sur le développement et la solidarité internationale avec les collectivités territoriales françaises. L'équipe dédiée participe aux instances nationales de gouvernance et aux grands événements sur l'action extérieure des collectivités territoriales.



Produire et partager des connaissances

Afin de renforcer la production et le partage de connaissances sur les projets portés par des collectivités, l'AFD finance des études et participe à des événements. Elle favorise ainsi une meilleure connaissance mutuelle des acteurs de l'action extérieure des collectivités territoriales (AECT).

Le Club des collectivités partenaires de l'AFD : un lieu privilégié d'échanges

Espace privilégié d'échanges, le Club des collectivités regroupe des responsables des relations internationales soutenus par l'AFD. Ses réunions bisannuelles sont autant d'occasions d'aborder avec l'AFD des sujets liés à la modernisation des pratiques de l'action internationale et de favoriser les liens entre collectivités.



Le partenariat avec Cités Unies France au service du plaidoyer

Forte de ses 300 adhérents, l'association Cités Unies France (CUF) est le réseau de collectivités spécialisé sur l'international. Réunissant des élus de collectivités françaises de toutes dimensions, elle fournit à celles-ci un cadre de concertation, d'information et de plaidoyer sur leur place en tant qu'actrices du développement et de la diplomatie de la France. L'AFD soutient financièrement CUF chaque année depuis 2010 pour renforcer son action.





L'AFD mobilisée en faveur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)

Dans le cadre des projets FICOL, l'AFD encourage la mise en place d'activités de sensibilisation à la citoyenneté et à la solidarité internationale : l'opportunité pour les collectivités de dynamiser les liens entre acteurs de l'international sur leurs territoires et de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux mondiaux communs par leurs administrés.

L'AFD encourage également les collectivités à se saisir de dispositifs comme le volontariat de solidarité internationale (VSI) favorisant ainsi la mobilité de la jeunesse.

► **10 projets FICOL
avec composante ECSI
pour près de 250 000 € et
au moins 60 VSI
mobilisés sur les projets**



Le **département de la Seine-Saint-Denis** mobilise son Observatoire des violences envers les femmes dans sa coopération avec deux de ses collectivités partenaires aux **Comores** et dans les **Territoires palestiniens**.

Ce programme intitulé « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences » donne la part belle à des activités d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) conduites notamment dans les établissements scolaires de Seine Saint Denis.

- **Montant du projet : 2,55 M€**
- **Subvention AFD : 1,5 M€**

Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél : +33 1 53 44 31 31